

**CONVENTION DE SOUTIEN CONJOINT
POUR LES «COMPAGNIES A RAYONNEMENT SUPRAREGIONAL ET
INTERNATIONAL»
PERIODE 2015-2017**

entre

La Ville de Genève (ci-après la Ville)

représentée par

Sami Kanaan,

conseiller administratif chargé du département de la culture et du sport

Le Canton de Genève (ci-après le Canton)

représenté par

Anne Emery-Torracinta

Conseillère d'Etat chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture (ci-après Pro Helvetia)

représentée par

Andrew Holland, Directeur, et

Felizitas Ammann, Responsable Danse

L'Association La Ribot (ci-après la Compagnie)

représentée par

Maria Ribot, Directrice artistique, et

Véronique Ferrero Delacoste, Présidente

Préambule

La Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, la Ville de Genève et le Canton de Genève, considérant les qualités que peut avoir une collaboration conjointe en matière de soutien à la création d'œuvres artistiques et à la diffusion de ces œuvres,

et constatant le succès des projets menés en ce sens depuis la signature des premières conventions de soutien conjoint en 2006,

réitèrent leur attachement au principe des conventions de soutien conjoint au bénéfice de compagnies de théâtre et de danse.

L'objectif poursuivi est de renforcer le développement artistique et la promotion des compagnies et associations qui en bénéficient et de favoriser leur rayonnement en Suisse et à l'étranger.

Cette convention témoigne de la confiance des trois instances subventionnantes à l'égard de la compagnie bénéficiaire. Elle exprime une vision commune et la volonté de développer une meilleure coordination des moyens investis en parallèle des soutiens accordés par d'autres institutions publiques et privées.

Les compagnies et les associations partenaires d'une convention de soutien conjoint bénéficient de moyens financiers constants pendant trois ans pour effectuer l'ensemble de leurs activités, sans être contraintes aux procédures habituelles des requêtes en soutien financier ponctuel. Cette sécurité et cette liberté permettent une projection à plus long terme et favorisent le travail de recherche et d'expérimentation. Les associations et compagnies ont par ailleurs la possibilité de constituer ou de consolider autour d'elles une équipe administrative et artistique.

Dans le cadre de la convention de soutien conjoint, Pro Helvetia intervient à titre subsidiaire au soutien apporté par la Ville et le Canton. Elle apporte un soutien renforcé aux représentations des compagnies considérées à l'étranger.

- la loi fédérale sur l'encouragement de la culture (LEC, RS 442.1),
- les art. 60 et ss du Code civil suisse (CCS),
- la loi cantonale sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005 (RSG D 1 11),
- la loi cantonale sur la culture, du 16 mai 2013 (RSG C 3 05),
- le règlement de la Ville de Genève régissant l'octroi des subventions municipales, du 4 juin 2014 (LC 21 195),
- les statuts de la compagnie,

Vu

- le projet commun des Villes, du Canton et de Pro Helvetia visant à soutenir une compagnie à rayonnement suprarégional et international remplissant les critères de qualité définis conjointement,

Vu

- que la Compagnie répond aux conditions suivantes:
 - une production régulière de spectacles,
 - une structure d'organisation permanente,
 - l'organisation régulière de tournées en Suisse et à l'étranger,
 - un travail de création artistique de qualité, novateur, reconnu par la profession et le public,

la Ville, le Canton, Pro Helvetia et la Compagnie conviennent de ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention règle :

- a) le soutien de la Ville, du Canton et de Pro Helvetia en faveur de la Compagnie pour promouvoir son développement artistique et favoriser son rayonnement en Suisse et à l'étranger,
- b) les engagements de la Compagnie pendant la durée de validité de la convention.

Article 2 : Engagements des subventionneurs

2.1 Engagement financier de la Ville

La Ville s'engage à verser une subvention annuelle de 80'000.- CHF. Les subventions seront versées sous réserve du vote du budget de l'année de référence par le Conseil municipal et d'événements exceptionnels ou conjoncturels pouvant survenir.

Les subventions seront versées en deux tranches : 75% du montant annuel en janvier et 25% en juillet.

2.2 Engagement financier du Canton

Le Canton s'engage à verser une subvention annuelle de 110'000.- CHF. Les subventions ne sont accordées qu'à titre conditionnel. Le montant peut être modifié par décision du Conseil d'Etat si, dans le cadre du vote du budget annuel, l'autorisation de dépense n'est pas octroyée ou ne l'est que partiellement.

Les subventions seront versées en deux tranches : 50% du montant annuel en janvier et 50% en juillet.

2.3 Engagement financier de Pro Helvetia

Pro Helvetia s'engage à soutenir les représentations de la Compagnie à l'étranger par une contribution annuelle de 120'000.- CHF versée à hauteur de 80% en janvier et de 20% en novembre de chaque année. La contribution est une participation aux frais de diffusion et de tournées à l'étranger.

En outre, la Compagnie a la possibilité d'obtenir des moyens supplémentaires de Pro Helvetia

- pour des tournées dans d'autres régions linguistiques en Suisse,
- pour des projets propres de la Fondation ou de ses bureaux de liaison.

2.4 Bénéficiaire direct

La Compagnie est le bénéficiaire direct de l'ensemble de ces subventions. Elle s'engage à ne procéder à aucune redistribution en tout ou partie de cette aide financière.

2.5 Subventions en nature

La Ville et le Canton peuvent faire bénéficier la Compagnie de subventions en nature qui peuvent prendre la forme de rabais sur la location de salles, de mise à disposition gratuite de locaux, de matériel technique, de personnel de salle, etc. La valeur de tout apport en nature qui serait accordé est indiquée par les collectivités publiques à la Compagnie et doit figurer dans ses comptes.

Article 3 : Réserves

La Ville, le Canton et Pro Helvetia accordent leurs subventions sous réserve que les moyens dont ils disposent chacun pour l'encouragement des compagnies de danse ne subissent pas de réduction pendant la durée du contrat. Toute réduction du budget d'une partie subventionnante peut entraîner une réduction proportionnelle de la contribution que cette partie accorde.

Il n'y a pas de garantie solidaire des parties subventionnantes quant au montant total des subventions attribuées à la Compagnie.

Article 4 : Engagements de la compagnie

4.1 Base

Le projet artistique de la Compagnie est décrit dans le dossier figurant en annexe 2. Il comprend le plan financier triennal, qui sert de base pour les sommes versées par les subventionneurs et une stratégie de tournées à l'étranger.

4.2 Productions

Durant la période de validité de la convention, la Compagnie s'engage à créer au moins deux œuvres originales qu'elle présentera au public de sa région.

La Compagnie s'engage également à développer un travail de sensibilisation. Ce travail consiste à faciliter l'accès de tous les publics aux productions de la Compagnie et à faire connaître le monde professionnel du théâtre auprès du public le plus large possible.

4.3 Tournées

La Compagnie s'engage à se produire à 14 reprises par année dans au moins 7 lieux différents à l'étranger selon les critères de Pro Helvetia. Ces chiffres représentent une moyenne annuelle, envisagée pour la durée de la convention.

Pro Helvetia tiendra compte lors de ses évaluations des facteurs supplémentaires tels que la spécificité de l'œuvre, la renommée des lieux d'accueil, la visibilité, le nombre de spectateurs mais aussi de la stratégie de tournée formulée par la Compagnie.

4.4 Autres sources de financement

La Compagnie s'engage à solliciter tout appui financier public ou privé auquel elle peut prétendre du moment qu'il n'entre pas en contradiction avec les principes et valeurs des parties subventionnantes.

La Compagnie s'engage à assurer le financement de la part du budget non couverte par la convention avec les cachets, fonds de coproduction ainsi que les contributions d'autres institutions (fondations, sponsors, prix, etc.).

4.5 Rapport d'activité et comptes

Le rapport annuel (janvier - décembre) est remis au plus tard à la fin du mois de mars de l'année suivante à la Ville, au Canton et à Pro Helvetia. Il comprend les éléments suivants:

- compte-rendu circonstancié des activités de l'année écoulée,
- tableau de bord,
- formulaire de tournées,
- principales évolutions et modifications,
- comptes annuels présentés en conformité avec la directive transversale du Canton,
- dossier de presse et, si possible, captation des dernières créations.

4.6 Excédent et déficit

Au terme de l'exercice comptable, pour autant que les prestations financées aient été fournies conformément à la convention, le résultat annuel établi conformément à l'article 4.5 est réparti entre la Ville, le Canton et Pro Helvetia selon la clé figurant au présent article.

Une créance reflétant la part restituable aux collectivités publiques est constituée dans les fonds étrangers de la compagnie. Elle s'intitule «Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention». La part conservée par la compagnie est comptabilisée dans un compte de réserve spécifique intitulé «Part de subventions non dépensée» figurant dans ses fonds propres.

Pendant la durée de la convention, les éventuelles pertes annuelles sont également réparties selon la clé figurant au présent article et sont déduites de la créance jusqu'à concurrence du solde disponible et du compte de réserve spécifique.

La compagnie conserve 36% de son résultat annuel. Le solde est réparti entre la Ville, le Canton et Pro Helvetia au prorata de leur financement.

A l'échéance de la convention, le bénéficiaire conserve définitivement l'éventuel solde du compte de réserve spécifique, tandis que l'éventuel solde de la créance est restitué à la Ville, au Canton et à Pro Helvetia.

A l'échéance de la convention, la Compagnie assume ses éventuelles pertes reportées.

4.7 Révision

La Ville, le Canton et Pro Helvetia procèdent à leur propre contrôle des états financiers de la Compagnie et se réservent le droit de le déléguer au besoin à un organisme externe. Le résultat admis sera celui déterminé par ce contrôle.

4.8 Echanges d'informations

Au mois de novembre de chaque année, la Compagnie remet son programme pour l'année à venir (de janvier à décembre) à la Ville, au Canton et à Pro Helvetia.

Le programme contient les éléments suivants :

- objectifs de développement artistique,
- programme de la prochaine saison (productions, tournées, autres activités),
- budget d'exploitation et budget de tournées ainsi que plan de financement.

Chaque partie s'engage à communiquer aux deux autres parties, dans les plus brefs délais, toute modification ou information pertinente concernant l'application de la présente convention. En conséquence, en cas d'incapacité pour la compagnie de fournir les prestations annoncées pour cause de maladie, d'accident ou d'empêchement majeur, elle en informera les parties subventionnantes qui pourront convenir d'une éventuelle adaptation de la convention.

La division danse de Pro Helvetia est l'interlocutrice de la Compagnie pour d'éventuelles questions liées à la présente convention.

Les partenaires de la convention s'efforceront de se rencontrer tous ensemble une fois par année pour un échange d'informations.

4.9 Promotion des activités

La Compagnie s'engage à faire figurer de manière visible sur tous les documents promotionnels produits par elle et/ou les organisateurs concernés par ses activités la mention « Subventionné par la Ville de Genève et le Canton de Genève et soutenu par Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture ». Les logos et armoiries des parties subventionnantes doivent également y figurer si les logos d'autres partenaires sont présents.

Dans le cadre de leurs actions de communication, la Ville, le Canton et Pro Helvetia s'engagent à faire connaître leur soutien conjoint à la Compagnie.

4.10 Annonces de représentations à l'étranger

La Compagnie s'engage à annoncer en temps utile aux représentations diplomatiques suisses à l'étranger les représentations qu'elle donnera dans le pays concerné et mettra éventuellement à leur disposition des informations et des supports publicitaires (adresses : voir annexe 1).

Article 5 : Evaluation

Début 2017, dernière année de validité de la convention, la Ville, le Canton, Pro Helvetia et la Compagnie procéderont ensemble à une évaluation des exercices 2015 à 2016 ainsi que des éléments connus de 2017. La séance d'évaluation commune sera organisée avant la fin du mois de mars 2017. Les parties se baseront sur le formulaire d'évaluation (annexe 5) qui devra être rempli jusqu'au 1^{er} mars 2017 au plus tard. Ce formulaire servira également de référence à la décision concernant le renouvellement de la convention.

L'évaluation portera essentiellement sur les aspects suivants, fixés par la convention :

- le fonctionnement des relations entre les parties signataires,
- le respect des objectifs fixés à la Compagnie (objectifs artistiques, objectifs de production et de tournées et travail de sensibilisation),
- le respect du plan financier triennal,
- l'adéquation entre les moyens financiers octroyés et l'activité de la Compagnie.

Elle tiendra également compte des contextes économique et artistique aux niveaux international, fédéral, cantonal et municipal (possibilités budgétaires, émergences de nouvelles compagnies, etc.).

Article 6 : Durée et renouvellement

La convention est conclue pour une durée de trois ans, soit du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017.

Il n'existe pas de droit automatique au renouvellement ou à la prolongation de la convention au terme de cette période.

La séance d'évaluation commune entre les subventionneurs et la Compagnie sera organisée avant la fin du mois de mars 2017. La décision définitive portant sur la conclusion d'une éventuelle nouvelle convention sera prise avant fin juin 2017. Le renouvellement éventuel d'une convention se décide à l'unanimité.

Article 7 : Résiliation du contrat

La convention peut être dénoncée sur demande d'un des partenaires avec effet rétroactif à compter du moment où les conditions requises ne sont plus réunies, moyennant avis préalable, conformément aux bases légales relatives à l'octroi des subventions. Dans ce cas, la restitution des subventions peut être exigée pro rata temporis.

La convention peut être dénoncée si la Compagnie déplace son siège social dans une autre commune.

La convention devient caduque à compter de la date où la Compagnie procède à sa dissolution ou cesse ses activités. Dans ce cas, les subventions déjà versées doivent être restituées pro rata temporis.

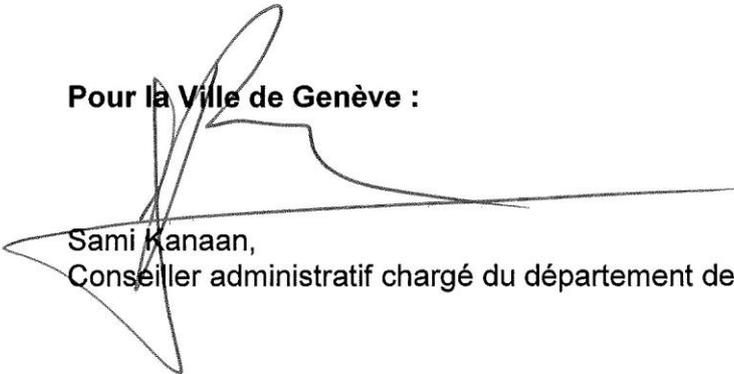
Les parties subventionnantes ont le droit, moyennant avis préalable, d'adapter de la manière nécessaire la convention de soutien conjoint ou de la résilier avant terme. La même chose vaut si la rencontre annuelle des partenaires montre que les bases du contrat ne peuvent être respectées; dans ce cas, les parties cherchent une solution à l'amiable.

Article 8 : Entrée en vigueur

La présente convention entre en vigueur le 1^{er} janvier 2015 par signature des parties.

Fait à Genève, le 8 juin 2015 en quatre exemplaires originaux.

Pour la Ville de Genève :



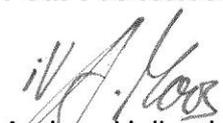
Sami Kanaan,
Conseiller administratif chargé du département de la culture et du sport

Pour le Canton de Genève :

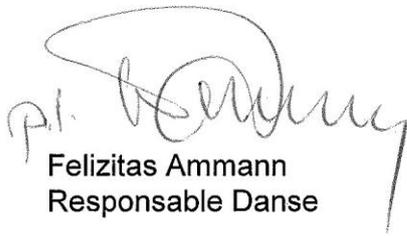


Anne Emery-Torracinta
Conseillère d'Etat chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Pour Pro Helvetia :

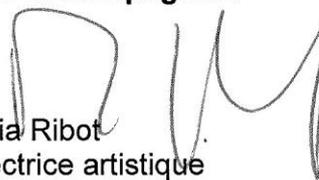


Andrew Holland
Directeur



Felizitas Ammann
Responsable Danse

Pour la Compagnie :



Maria Ribot
Directrice artistique



Véronique Ferrero Delacoste
Présidente

Annexe 1 :

Adresses, contacts et coordonnées bancaires/postales:

Adresses de liaison pour annonces de représentations à l'étranger :

<http://www.eda.admin.ch/eda/g/home/emb/addch.html>

Adresses pour les logos :

- www.ville-geneve.ch/?id=6429
- www.ge.ch/culture
- www.prohelvetia.ch/downloads

Pour la Ville de Genève :

André Waldis

Conseiller culturel

Service culturel de la Ville de Genève

Case postale 10

1211 Genève 17

andre.waldis@ville-ge.ch

Tél. : 022 418 65 21

Pour le Canton de Genève :

Thylane Pfister

Conseillère culturelle

Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Service cantonal de la culture

Sentier des Saules 3

1205 Genève

thylane.pfister@etat.ge.ch

Tél. 022 546 66 82

Pour Pro Helvetia :

Pro Helvetia

Felizitas Ammann

Responsable Danse

Hirschengraben 22

8024 Zurich

fammann@prohelvetia.ch

Tél. : 044 267 71 63

Pour la Compagnie

La Ribot – Genève

Gonzague Bochud

Administrateur

44, Rue de la Coulouvrenière

1204 Genève

gonzague@laribot.com

Tél. : 022 331 00 50

Compte :

Les versements sont effectués sur le compte suivant:

Compte La Ribot – Genève auprès de la Banque cantonale de Genève

CH78 0078 8000 H330 2676 9

Annexe 2 :

Projet artistique, stratégie de tournées et plan financier 2015 – 2016 – 2017

Projets principaux et objectifs

Les objectifs pour ces trois prochaines années seront principalement de réaliser de nouvelles productions avec l'équipe artistique et administrative que La Ribot vient de constituer, de maintenir le rayonnement international et de renforcer sa présence à Genève et en Suisse grâce aux partenariats avec La Bâtie – Festival de Genève, ainsi que via d'autres activités publiques comme des discussions, des portes ouvertes et des workshops.

Les deux créations importantes seront Las Hilanderas et la continuation du projet distingué avec Extinguished Pieces. Parallèlement, La Ribot aimerait continuer avec d'autres projets, dont une reprise des pièces distinguées des années 90, des films et des collaborations ponctuels. Les deux grands projets envisagés sont prioritaires, mais les différentes invitations qui surgissent, peuvent modifier les plannings et l'ensemble de l'activité, selon les opportunités qui se présentent et les possibilités des collaborateurs, de la structure de son bureau et de budgets. Les dates des projets et des productions doivent se réaliser en tenant compte des agendas des collaborateurs, des coproducteurs, des programmeurs et des organisateurs.

À la suite de la production El Triunfo de La Libertad (2014), une collaboration sur trois ans avec La Bâtie - Festival de Genève a été mise sur pied. C'est une collaboration non-exclusive, qui inclue les deux futurs projets principaux de La Ribot avec La Bâtie comme coproducteur et programmeur à Genève. Cette collaboration permettra d'établir des relations régulières et de présenter différents projets dans ce festival pluridisciplinaire.

Organisation de la structure

Le bureau de La Ribot fonctionne avec un minimum de personnel. Elle travaille à 100%, un administrateur-comptable occupe un poste à 80%, une assistante à 60% seconde La Ribot dans toutes ses activités de production et direction. Les autres postes sont partagés avec la Cie Jobin : direction technique et assistance multimédia. Sont également partagés les frais liés aux studios, les systèmes informatiques, les frais de bureau. Cette collaboration est importante pour fonctionner à ce niveau depuis autant d'années.

Pour finaliser et optimiser cette organisation déjà en place, le poste de responsable de la diffusion et de l'organisation des tournées (100%) doit être pourvu. La Ribot recherche une personne qui possède une expérience importante dans ce domaine, principalement à l'international, afin de lui permettre de réaliser les projets cités dans le présent document. Ce poste pourrait être occupé par deux personnes, une personne qui s'occupe de la diffusion et de la promotion de l'œuvre de La Ribot et l'autre s'occupant de l'organisation de la tournée (voyage, hébergement, accompagnement de la Compagnie, etc.) en collaboration avec la première. Le poste de communication est également vacant. Les autres postes seront remplis sur mandats pour des projets concrets.

L'activité de La Ribot a été soutenue par la convention à hauteur de 61%. Ses projets sont financés à 37% par le soutien de coproducteurs et la cession de pièces en tournée. Si dans le future les tournées augmentaient grâce au responsable de la diffusion, le pourcentage de recettes propres augmentera, la masse de travail fournie aux intermittents et collaborateurs également, ainsi que l'activité général et le rayonnement de la Compagnie.

Si l'année 2013 a été l'année du changement des équipes artistique et administrative, l'année 2014 est l'année de la consolidation de la nouvelle structure pour démarrer une étape supplémentaire pour les trois années à venir. De nouvelles collaborations scéniques s'ajoutent et démarrent également avec le musicien Fernando de Miguel, les interprètes Olivia Csiky Trnka et Tamara Alegre, les écrivaines et critiques d'art Rachel Withers, Wu Yi-Hua et José A. Sanchez et les chorégraphes, danseurs-comédiens Juan Domínguez et Juan Lorient, ou encore sous d'autres formes de collaboration avec Mathilde Monnier.

Projets en séries

Les projets que La Ribot appelle « en séries » peuvent être définis comme des créations qui se développent dans le temps, qui prennent différentes formes, différents médias et différents interprètes, mais qui amènent une évolution permanente au même questionnement. Les séries permettent de continuer à chercher dans certains domaines ou thèmes, comme la relation entre les arts vivants et les arts plastiques que développe La Ribot depuis 1993 avec les pièces distinguées, comme ses recherches sur la figure du spectateur-figurant-travailleur dans l'industrie cinématographique, culturel et social, actuellement entamée dans la série FILM NOIR. La recherche sur le corps, tout comme la réutilisation de la chaise pliante, un très cher objet «dramatique» qui se fait toile d'écriture conceptuelle, grâce à la pyrogravure et qui s'étalent dans les lieux muséaux pour que les « visiteurs » puissent les lire et les chorégrapier (en incorporant encore une fois la figure spectateur-figurant-travailleur).

Evidemment au bout de 30 années de travail et plus de 45 pièces, il y a une constante contamination des thèmes qui s'entremêlent dans les pièces et qui témoignent de l'intérêt pour les mêmes choses : les jeux de la présentation-représentation; le spectateur, corps industrialisé avec sa position politico-social et la relation espace-temps-mouvement, soit avec les corps dansants, la camera, la situation spatiale ou le contexte social

Deux créations de pièces :

- **Extinguished Pieces**, titre pour une nouvelle série de pièces distinguées et la reprise d'anciennes comme Still Distinguished.
- **Las Hilanderas**, pièce scénique avec 4 danseuses-interprètes, en continuation du travail de danse avec la camera, comme corps–opérateur.

Les séries :

- La série **FILM NOIR**.
- La série **Les Chaises**, continuation de la pyrogravure sur chaises.

Autres Projets :

- Collaboration avec Lucinda Childs (1940), chorégraphe nord-américaine et Ruth Childs, danseuse de La Ribot depuis 2009.
- L'élaboration d'un livre avec la critique et écrivaine Rachel Withers, basé sur le travail critique déjà entamé pour le site web sur l'ensemble des pièces et projets depuis 1985.

Projets principaux

Las Hilanderas

Las Hilanderas est une pièce scénique avec 4 danseuses-interprètes, en continuation du travail de danse avec la camera, comme corps–opérateur. Plusieurs personnages féminins issus de l'histoire de la danse se retrouvent :

- Josephine Baker,
- Agnès De Mille,
- Loie Fuller,
- Valentine de Saint Point,
- Tortola de Valencia,
- Anita Berber.

Mathilde Monnier, nouvelle directrice du CND de Paris, nous invite à faire une résidence de recherches sur les processus de création de Las Hilanderas dans les archives audiovisuelles de la danse, les deuxièmes plus importantes au monde après celles du Lincoln Center.

Le projet sera réalisé avec les danseuses Ruth Childs, Olivia Csiky Trnka, Tamara Alegre, La Ribot et les écrivaines et théoriciennes Rachel Withers et Wu Yi-hua.

Extinguished Pieces

La Ribot continue la série des pièces distinguées.

« Comme j'avais déjà dit dans les années précédentes, dans Six Memos for the Next Millenium, cycle de conférences écrit en 1985 par Italo Calvino, celui-ci proposait, pour passer le millenium d'utiliser les concepts de légèreté, de vitesse, d'exactitude, de visibilité et de multiplicité et encore... l'art de commencer et l'art de finir. En suivant les mémos de Calvino, les premières périodes des pièces distinguées, c'est-à-dire les 34 pièces distinguées des années 90, étaient dédiées à la légèreté, la vitesse et l'exactitude. Durant l'année 2011, avec PARAdistinguidas, j'ai travaillé avec la multiplicité. Dans la cinquième série, pour 2016, j'aborderai « l'art de commencer et l'art de finir », d'où le titre Extinguished Pieces. » - La Ribot

Il existe un projet avec Mathilde Monnier de collaboration avec Olivier Saillard, directeur du musée de la Mode de la Ville de Paris, pour la réalisation de quelques pièces distinguées en relation à la mode. Ceci pourrait être le commencement de la cinquième série de pièces, Extinguished Pieces.

Reprise de Still Distinguished (2000)

La propagation de la connaissance culturelle de la danse pourrait passer par une pratique plus normalisée des reprises. Les reprises ne parlent pas seulement de l'histoire, mais aussi d'une pratique de réactualisation permanente de notre mémoire, de notre culture et de notre activité de chorégraphes, de danseuses. Dans les arts vivants l'expérience de voir en temps présent est la propre caractéristique de l'art qui nous concerne. Les artistes « éphémères », devons maintenir vivant le répertoire, notre seul héritage. « Comment archiver pour montrer ? » La mémoire est sélective, émotionnelle et subjective.

Les pièces distinguées ont fortement marqué le courant de la danse contemporaine à la fin des années 90 et en réponse à une forte demande des programmeurs depuis leur création jusqu'à nos jours, le projet sera de remonter Still Distinguished avec Olivia Csiky Trnka. Ce projet pourrait être présenté avec la reprise des premiers solos de Lucinda Childs avec Ruth Childs.

Autres projets

Série FILM NOIR

Le projet est devenu une série depuis la numérotation 001 qui a été réalisé en 2013 et a été présenté en première à Genève dans le cadre du Festival Antigél à Villa Bernasconi (février-mars 2014). FILM NOIR 001 fait apparaître en premier plan les extras de deux péplums, « Spartacus » de Stanley Kubrick et « Le Cid » d'Anthony Mann, tournés dans l'Espagne des années 60. Le premier dans un village à côté de Madrid, Colmenar Viejo, occupé par des milliers d'anciens résistants qui voient dans Spartacus une figure de la libération, l'autre produit par Samuel Bronson met en scène les soldats de l'armée franquiste en toile de fond du Cid, figure de la gloire espagnole qui a fait reculer les Maures. Témoignant de mouvements politiques et sociaux en lien avec le temps, FILM NOIR 001 construit le fond de l'histoire à travers les corps anonymes. C'est un projet qui se développe dans le temps, en le numérotant, c'est une recherche sur la figure du spectateur-figurant-travailleur et son incursion dans l'industrie culturelle, d'abord cinématographique, puis dans les arts de la scène ou les arts vivants présentés dans les espaces d'expositions. C'est aussi une recherche sur l'utilisation du corps au travail et sa demande constante de sacrifices.

CHAISES pyrogravées

Le projet de pyrograver les chaises est venu en 2010 avec la commande de Stéphanie Rosenthal, curatrice à Hayward Gallery de Londres qui organisait l'exposition MOVE, Choreographing You. C'est à partir de cette idée et à la suite de la conversation avec Joachim Gerstmeier, directeur de la Fondation Siemens Culture en Allemagne, une collaboration de longue date, que La Ribot voudrait reprendre les rêves présentés dans différents discours politiques et les pyrograver sur ses chaises.

*«Secondly, I could maybe provide you with material you're lacking since I've been working on the "Powers of Speech" project a while ago and have a lot of material about political speeches pointing at dreams through all ages. I could make a selection as a basis for you to work with?» Joachim Gerstmeier,
Siemens Stiftung Culture. Munich, Germany. February 2014.*

Collaboration avec LUCINDA CHILDS

Le projet est de remonter trois des solos les plus emblématiques et historiques des années 1960 de la chorégraphe nord-américaine Lucinda Childs, Carnation (1964), Museum Piece (1965) et Pastime (1963) - son premier solo à la Judson Dance Theatre à New-York. Pour ce projet je compte collaborer avec Ruth Childs, danseuse de ma compagnie depuis 2009, qui interprétera les œuvres de sa tante.

Lucinda Childs est une des chorégraphe postmoderne les plus importantes des États-Unis. Elle fit ses débuts en 1963 en tant que membre fondateur du Judson Dance Theater à New-York. Elle y côtoie les grands noms de la scène expérimentale et s'intéresse aux démarches artistiques de Marcel Duchamp, Robert Rauschenberg ou encore Robert Morris. Elle fonde sa propre compagnie en 1973 et en 1976, elle participe, en tant qu'interprète du rôle principal et chorégraphe, à l'opéra révolutionnaire de Robert Wilson : *Einstein on the Beach*. Elle participe également aux reprises de cet opéra en 1984, 1992 et 2012. En 1979, elle crée *Dance*, auquel contribuent Philip Glass (musique) et Sol Le Witt (scénographie), un manifeste minimaliste qui marquera l'histoire de la danse.

*"In her prime, she was fabulous – brisk and pure, something between an angel and an alien."
Joan Acocella, New Yorker, 2009.*

LIVRE avec Rachel Withers

A partir du travail textuel et critique que Rachel Withers a entamé avec La Ribot pour l'écriture de son site web et par désir de l'écrivaine, il y a un projet d'approfondir et de regrouper les textes pour un livre.

Planning pour les trois prochaines années

2015

- Reprise de *Still Distinguished* avec la comédienne Olivia Csiky Trnka,
- Collaboration avec Lucinda Childs,
- Présentation de tous les films au Musée de la Danse et au FRAC Bretagne, à Rennes
- Poursuite de la série FILM NOIR et présentation de ces derniers à Genève.
- Commencement d'un livre basé sur les textes du site web en collaboration avec Rachel Withers.

Diffusion nationale et internationale de :

- *El Triunfo de La Libertad* (2014), *Laughing Hole* (2006) et *Gustavia* (2008),
- des œuvres visuelles et installations comme *Walk the Chair* (2010) ou vidéos comme *Treintaycuatropiècesdistinguées&onestriptease* (2007), *Despliegue* (2001), *Beware of Imitations !* (2014), *FILM NOIR 001* (2014)

2016

- *Collaboration avec le Musée de la Mode* pour une série des pièces distinguées pour La Ribot
- Présentation de *Las Hilanderas* à La Bâtie - Festival de Genève.

Diffusion nationale et internationale de :

- *El Triunfo de La Libertad* (2014), *Laughing Hole* (2006) et *Gustavia* (2008), Lucinda Childs, Reprise de *Still Distinguished* (2015)
- des œuvres visuelles et installations comme *Walk the Chair* (2010) ou vidéos comme *Treintaycuatropiècesdistinguées&onestriptease* (2007), *Despliegue* (2001), *Beware of Imitations !* (2014), *FILM NOIR 001* (2014)

2017

- *Extinguished pieces*, 5^{ème} série des pièces distinguées pour La Ribot
- Présentation du livre avec Rachel Withers,
- Présentation de la nouvelle série des Chaises.

Diffusion nationale et internationale de :

- *El Triunfo de La Libertad* (2014), *Laughing Hole* (2006) et *Gustavia* (2008), Lucinda Childs, *Extinguished pieces* (2016), Reprise de *Still Distinguished* (2015), *Las Hilanderas* (2016)
- des œuvres visuelles et installations comme *Walk the Chair* (2010) ou vidéos comme *Treintaycuatropiècesdistinguées&onestriptease* (2007), *Despliegue* (2001), *Beware of Imitations !* (2014), *FILM NOIR 001* (2014)

Les réalisations des dernières années

En 2011

L'attribution par la Ville de Genève et par la République et le Canton de Genève d'une **Convention de Subventionnement** pour une période de trois ans, confirme la reconnaissance de La Ribot, égérie de la scène internationale, comme artiste et compagnie suisse à part entière.

Le point fort de l'année est la **Résidence d'Artiste** de La Ribot au Théâtre Pôle Sud de Strasbourg, qui a permis à la chorégraphe de mettre en place de nombreux projets : une nouvelle création, des expositions, des collaborations avec des artistes issus de la scène strasbourgeoise, des ateliers et des conférences ainsi que la transmission de *Laughing Hole*, l'une de ses œuvres majeures, à une distribution strasbourgeoise pour l'occasion.

Cette année est également marquée par le retour de deux de ces projets phares : les *Pièces distinguées* et le travail avec les figurants. **PARAdistinguidas – 4^{ème} série de Pièces distinguées**, la chorégraphe signe sa production la plus ample, réunissant 4 interprètes et 20 figurants locaux, sélectionnés dans chaque ville de représentation, ainsi plus de 230 figurants amateurs ont participé au projet.

De nombreuses conférences et workshops ont permis à La Ribot et à d'autres intervenants prestigieux, comme Laurent Goumarre (Critique et Rédacteur en chef à France Culture) et André Lepecki (Chercheur et Professeur à l'Université de New York) d'approfondir un travail artistique largement salué par la critique internationale.

En résumé, 10 créations de La Ribot ont été en tournée, attirant plus de 98'000 spectateurs à travers le monde, dans 10 pays et 40 lieux différents, de l'Europe à l'Afrique du Sud.

En 2012

La Convention de soutien conjoint avec la Ville de Genève et la République et Canton de Genève a été **prolongée jusqu'en 2014** avec la signature d'un nouveau contrat de confiance tripartite qui inclut désormais un apport financier fixe de **Pro Helvetia** – Fondation suisse pour la culture.

L'installation *Walk the Chair* (2010) et le film *Panoramix rushes* (2003) réalisé en collaboration avec le cinéaste Luc Peter ont été présentés au **Musée National d'Art Contemporain de Séoul** (Corée du Sud) dans le cadre de l'exposition collective **Move : Art and dance since 1960's** au côté d'œuvres de Trisha Brown, Simone Forti, William Forsythe, La Ribot, Boris Charmatz, Bruce Nauman et Robert Morris. Un grand succès public a également connu les expositions espagnoles **Presencia activa : accion, objeto y publico** au **Musée d'art contemporain (MARCO)** de Vigo et à la **LABoral Centro de Arte y Creacion Industrial** de Gijon.

Pièce phare du répertoire récent de La Ribot, *Laughing Hole* a pratiquement fait le tour du monde depuis. En 2012, la pièce a été présentée au **Musée d'Art Contemporain de Mexico – MUAC**. Ce musée a également inauguré en 2012 une aile dédiée aux pratiques artistiques situées au croisement des arts vivants, de la performance et des arts visuels. **La Ribot a été la première artiste invitée à investir cet espace** dans le cadre d'une exposition présentant ses créations : *Despliegue* (2001), *Laughing Hole* (2006), *Treintaycuatropiècesdistinguées&onestriptease* (2007), *Ilamame mariachi* (2009) et *mariachi 17* (2009).

Avec **EEEXEECUUUUTIOOOOONS !!!**, La Ribot signe sa première chorégraphie pour un ballet sur commande de Petter Jacobsson, directeur du **CCN – Ballet de Lorraine** de Nancy. La première a eu des échos remarquables dans la presse, dont une pleine page dans *Libération* du 28 novembre 2012.

Le succès constant de **Gustavia** (2008) est confirmé par le rythme des tournées. En 2012 **Gustavia** a été présenté en Pologne à Varsovie et en Roumanie à Bucarest et à Cluj. L'engouement pour **Ilámame mariachi** (2009) ne faiblit pas non plus avec des représentations en Espagne et au Mexique en 2012.

La Ribot a réalisé de nombreuses interventions auprès du public et des professionnels à l'occasion de **rencontres et de conférences** dont celle de la Fondation Tapiès de Barcelone, elle a dirigé **des workshops et des masterclass**, dont celle à la Haute Ecole d'Art et de Design de Genève ou à la SNDO – Amsterdam School of the Arts.

En 2012, La Ribot a également rejoint les cinq autres compagnies de danse indépendantes genevoises conventionnées avec la Ville de Genève, la République et Canton de Genève et Pro Helvetia au sein du RG3C - **Regroupement Genevois des Compagnies Chorégraphiques Conventionnées.**

En résumé, 12 créations de La Ribot ont été en tournée, réunissant plus de 164'000 spectateurs et visiteurs à travers le monde, dans 8 pays et 27 lieux différents, de l'Europe à l'Amérique du Sud.

En 2013

Le nouveau site web réalisé avec Arnaud Gonnet (artiste visuel) et Rachel Whitters (critique d'art), offre un catalogue raisonné de l'ensemble de l'œuvre de La Ribot depuis 1985.

Deux courts métrages (**FILM NOIR 001** et **Beware of Imitations !**) ont été réalisés en décembre 2013 et ont été présentés en février-mars 2014 à Genève et février-mai 2014 à Madrid. Le second film est une commande de la Casa Encendida de Madrid en hommage à la danseuse et chorégraphe américaine Loie Fuller (1862-1928).

La pièce **EEEXEEECUUUUTIOOOOONS !!!**, commandée pour le Ballet de Lorraine en 2012 a été présentée à la Kaserne de Bâle et à la Dansens Hus de Stockholm en début d'année.

Laughing Hole a été présenté aux Etats-Unis à Chicago (Time performance festival) et à Los Angeles (LACMA, Musée d'art). Ensuite, la pièce a été présentée au Musée de la Danse à Rennes, représentation qui a débouché sur une invitation par Boris Charmatz, directeur du musée, pour présenter tous les films de La Ribot en 2015. La performance a connu un énorme succès à la Ruhrtriennale à Essen, grâce auquel nous avons obtenu une coproduction pour le nouveau projet pour 2014, El Triunfo de la Libertad. **Laughing Hole** a été enfin présentée à l'Arsenic de Lausanne avec la nouvelle équipe d'interprètes.

La tournée de **Gustavia** a débuté à New York, où la pièce a été présentée dans le cadre de l'APAP (Global performing arts conference and marketplace), réunissant tous les programmeurs américains. Puis, la reprise de **Gustavia** au Théâtre de la Cité internationale de Paris pendant 12 jours a eu un grand succès. La pièce a également été présentée à Décines-Charpieu près de Lyon et à Montpellier.

En résumé, 10 créations de La Ribot ont été en tournée en 2013 dans 7 pays et 25 lieux, accueillant 8'677 spectateurs et visiteurs.

En 2014

Deux expositions ont présenté les courts métrages de La Ribot, **FILM NOIR 001** (2013) à La Villa Bernasoni à Genève et **Beware of Imitations !** (2013) en hommage à Loie Fuller (1862 – 1928) produit par La Casa Encendida de Madrid.

La pièce **EEEXEEECUUUUTIOOOOONS !!!** (2012) a été présentée au Bâtiment des Forces Motrices (BFM) à Genève par l'Association pour la Danse Contemporaine de Genève (ADC) le 9 avril 2014.

Walk the chair (2010) est présentée dans le cadre de l'exposition **PER/FORM. How to do things with(out) words** (curatrice Chantal Pontbriand) au CA2M, Centro de Arte Dos de Mayo, Madrid (Espagne), du 22 mars au 21 septembre 2014.

Laughing Hole (2006) a fait une première remarquée à Buenos Aires le 27 mars 2014 et la tournée se poursuivra entre autre à Ljubjana (Slovénie) et Girona (Espagne), les discussions sont en cours.

Gustavia (2008) a été présentée à Heidelberg, Belgrade et Montpellier dans le cadre de festivals. La tournée se poursuivra pendant 3 semaines en octobre au Canada.

Les mois de mai à août sont réservés pour la création de *El Triunfo de La Libertad* (2014), dont la première aura lieu au Festival de la Bâtie (29 août), puis la tournée emmènera la pièce à la Ruhrtriennale (Essen), à Bonlieu (Annecy) et au Festival d'Automne de Paris en automne 2014.

La Ribot

Maria Ribot, née à Madrid en 1962, est une figure influente de la scène internationale des nouvelles tendances chorégraphiques des années 90 et 2000. Elle participe au développement de la nouvelle danse en Espagne dès le milieu des années 80. Elle dirige avec Blanca Calvo la compagnie Bocanada Danza et entame dans les années 1990 le projet qui lui ouvrira les portes de la scène internationale, « les Pièces distinguées » - solos chorégraphiques de courte durée (7 minutes). En 1997, elle fonde et codirige avec Blanca Calvo le festival *Desviaciones*, à Madrid, festival qui sera au cœur des nouvelles émergences européennes en danse contemporaine.

En 1997 le travail de La Ribot s'impose désormais avec force sur la scène mondiale. Elle s'établit à Londres et crée deux nouvelles séries de « Pièces distinguées » *Más distinguidas* (1997) et *Still distinguished* (2000). Le succès rencontré par ses pièces lui ouvre les portes des plus grandes institutions : le Théâtre de la Ville à Paris qui ouvre sa saison en 2000 avec *Más distinguidas* et coproduit *Still Distinguished* pour la suite ou le festival Montpellier Danse en 1999. En 2003, la Tate Modern de Londres présente *Panoramix*, méta-performance de 3 heures qui regroupe l'intégralité des 34 pièces distinguées de ces années. Ce projet sera ensuite présenté au Centre Pompidou à Paris et au Musée Reina Sofia de Madrid entre autres. La même année le Centre National de la Danse à Paris édite, La Ribot, *Parcours d'artiste*, avec des textes de Gerald Siegmund, Jose A Sanchez, Laurent Goumarre, Andre Lepecki et Adrian Heathfield. Avant de s'installer en Suisse avec son compagnon suisse, son travail a déjà parcouru le monde.

Installation et projets à Genève

En 1995 La Ribot est invitée pour la première fois en Suisse par le Théâtre de l'Usine pour présenter *13 piezas distinguidas* (1993). C'est à partir de ce moment que les interventions de La Ribot en Suisse se succèdent et qu'elle marque la scène locale, notamment avec la suite de séries des pièces distinguées, *Más distinguidas* (1997) et *Still distinguished* (2000) pour finir avec l'intégrale *Panoramix* (1993 -2003) et ses vidéos-installations *Despliegue* (2001) et *Travelling* (2003). Ces travaux passent assidument en Suisse, invitée par La Bâtie, elle se présente à la Villa Bernasconi, le Centre d'Art Contemporain, la Salle du Faubourg à Genève, en résidence à l'Arsenic, elle produit *Still Distinguished* (2000) et présente aussi à Sévelin 36 à Lausanne. Invitée par la Gessnerale à Zurich, le Hall 2C à Fribourg, le Kunstmuseum à Luzern. Pendant ces 10 ans, La Ribot est présente assidument sur les scènes suisses. En septembre 2004, La Ribot déménage à Genève avec son compagnon le chorégraphe suisse Gilles Jobin. Elle obtient la nationalité suisse en 2007.

En 2004 elle produit un nouveau travail, *40 espontáneos* mettant en scène dans chaque ville où le spectacle est présenté 40 figurants. Elle mobilise autour d'elle les partenaires qui lui ont fait confiance depuis les premières Pièces distinguées et se fait coproduire par : le Festival d'Automne de Paris, le Théâtre de la Ville de Paris et le Centre Pompidou, le Quartz de Brest et La Bâtie - Festival de Genève. Ce spectacle est présenté dans plus de 14 villes dans 7 pays et au total plus de 500 figurants à travers le monde participent à ce projet. Ce grand travail avec les communautés locales encourage La Ribot à poursuivre une action d'échange et de sensibilisation avec le public dans une réflexion réciproque de l'économie du spectacle, de la place de l'art, du rôle de l'artiste et de la fonction du spectateur.

Entre 2004 et 2008, elle enseigne à l'école des Beaux-Arts de Genève (HEAD) où elle met en place avec ses collègues le département Arts Actions. En 2006, La Ribot crée *Laughing Hole* sur une musique de Clive Jenkins. Une pièce de longue durée, 6 heures, commandée par la galerie Soledad Lorenzo de Madrid et créée spécifiquement pour Art-Unlimited dans le cadre d'Art Basel. Cette pièce sera ensuite présentée au Centre Art Contemporaine de Genève durant le festival de La Bâtie. Un an plus tard, elle invite deux interprètes genevoises à partager la scène avec elle : Delphine Rosay et Marie-Caroline Hominal et crée une nouvelle version de *Laughing Hole*. Depuis sa création, cette deuxième version à trio parcourt le monde. *Laughing Hole* a été traduit en espagnol en 2007 et en japonais elle a fait l'ouverture de la Triennale de Aichi (Nagoya) en août 2010. En l'actualisant une troisième fois, la pièce vit une nouvelle étape avec trois nouvelles danseuses et un nouveau musicien, Tamara Alegre, Ruth Childs, Olivia Csiky Trnka et Fernando de Miguel.

Création de la compagnie

En 2007, elle décide de créer La Ribot - Genève, compagnie avec laquelle elle développe plusieurs collaborations artistiques avec des suisses et des étrangers, elle obtient des coproductions avec les meilleurs festivals internationaux de théâtre ou de danse et les plus importants musées d'art visuel. Elle travaille avec des interprètes et collaborateurs comme Delphine Rosay, Marie-Caroline Hominal, Ruth Childs, Laetitia Dosch, Margaux Monetti, Beatriz Beaucaire, Magda Ptasznik, Naton Goetz, Marjorie Burger-Chassinat, Anna Williams, Robert Garieri – dit Roccobelly, des musiciens comme Clive Jenkins et Atom, Gaetan Gromer ou encore le cinéaste Luc Peter, les éclairagistes Daniel Demont et Eric Wurtz, la monteuse Sylvie Rodriguez ou encore Victor Roy pour la création des décors et une équipe administrative qui varie entre deux et trois personnes. Elle revient également au projet distingué pour réaliser son film *Treintaycuatropiècesdistinguée&onestriptease* (2007). En 2008 elle entame une fructueuse collaboration avec la chorégraphe Mathilde Monnier pour la pièce *Gustavia*, qui est depuis six ans un énorme succès sur la scène internationale et continue à les faire briller au-delà des attentes. En 2011 une quatrième série de pièces distinguées, *PARAdistinguidas* avec 4 danseuses et 20 figurants, est présentée. *Walk the Chair* (2010) présente 50 chaises pyrogravées, coproduit par la Hayward Gallery de Londres et présentée à la K20 de Dusseldorf, la Haus der Kunst de Munich (Allemagne), le National Museum of Contemporary Art, Seoul et notamment à la White Box au Théâtre du Grütli, Genève.

En 2012 elle crée *EEEXEEECUUUUTIOOOOONS !!!*, commande pour le Ballet de Lorraine, Nancy, France. Pièce pour 19 danseurs avec ses chers collaborateurs, Clive Jenkins à la musique, Eric Wurtz en lumière et Ruth Childs à la danse et Victor Roy dans la scénographie.

En 2013 entame un projet, très nécessaire pour la compagnie, la construction de un nouveau site web, comment un catalogue raisonnée de tout son oeuvre chorégraphique et vidéo depuis 1985, avec une vaste liste des ressources et captations à consulter. Pour ce travail elle reçoit félicitations et compliments constants.

Chère Maria, Je me réjouis de ces bonnes nouvelles et suis heureuse que tu sois à nouveau au Festival!

*On mettra notre accord au clair en janvier, d'ici là travaillé bien avec tes supers Juan!
Je t'embrasse fort et bravo pour le web site, magnifique !*

Marie Collin - Festival d'Automne à Paris

Hey ! congratulations

xxx

Lois Keidan - Live Art Development Agency

Me gusta mucho la Web. Es moderna, limpia, atractiva y clara. De las más bonitas que he visto nunca. Enhorabuena.

Esteban Ribot

En 2014 elle entame une nouvelle création avec ses chers collaborateurs Juan Domínguez et Juan Lorienté El Triunfo de la Libertad dont la première aura lieu à La Bâtie – Festival de Genève.

Les œuvres de La Ribot ont été présentées dans de nombreux lieux à travers le monde, le Théâtre de La Ville, le Festival de Automne et le Centre Pompidou à Paris, la Tate Modern, ICA et Hayward Gallery à Londres, el Museo Reina Sofia, Galeria Soledad Loenzo, Teatro Pradillo y el Festival de Otoño de Madrid, la Haus der Kunst à Munich, le MUAC à Mexico ou encore le Nam Jun Paik Art Centre à Séoul, le LACMA et Highways à Los Angeles, Aichi Triennale au Japon et la Ruhr Triennale à Essen.

ORGANIGRAMME

Direction, production et recherche artistique, La Ribot

Assistante de direction, production et recherche, Tamara Alegre

Administration générale et comptabilité, Gonzague Bochud

Responsable technique, Marie Predour

Responsable Multimédia, Camilo de Martino

Postes vacants à pourvoir :

- Diffusion,
- Organisation des tournées,
- Communication

Danseuses- Interprètes- Chorégraphes –Collaborateurs : Ruth Childs, Tamara Alegre, Olivia Csiki Trnka, Juan Lorienté, Juan Dominguez, Mathilde Monnier.

Musiciens Fernando de Miguel, Atom tm.

Eclairagistes Eric Wurtz, Daniel Demont

Scénographie/ Objets Victor Roy

Écrivains, critiques Rachel Withers, José A. Sanchez, Wu Yi-Hua.

Photographe Anne Maniglier

Collaborateurs de la compagnie

Tamara Alegre

Diplômée en 2010 du Master en Pratiques Scéniques et Culture Visuelle de l'Université d'Alcalá et le Musée Reina Sofía à Madrid. Depuis 2013, elle fait ses premières expériences dans la scène comme interprète pour la pièce Laughing Hole de La Ribot, créée en 2006.

Depuis 2007, elle programme des soirées et concerts et travail comme assistante de production pour des compagnies ou des festivals. En 2009, parallèlement au Master, elle participe à la conception et la programmation du festival international d'Art Action à Madrid.

Actuellement, elle est co-programmatrice musique pour le festival de créations émergentes Les Urbaines, à Lausanne, où ses propositions ont pour constante une grande qualité performative et même participative. En 2013 - 2014 elle assiste La Ribot sur divers projets.

Ruth Childs

Née à Londres en 1984, Ruth Childs déménage aux Etats-Unis en 1986 avec sa famille où elle commence la danse classique à 6 ans. Elle s'installe à Londres en 2002 pour étudier la danse au London Studio Centre. En 2003, elle vient en Suisse pour rejoindre le Ballet Junior de Genève où elle travaille avec différents chorégraphes incluant Foofwa d'Imobilité, Ken Ossola, Patrick Delcroix, Lucinda Childs. Après elle aussi travail avec Jean-Marc Heim à Lausanne. En 2009, elle est engagée par La Ribot en tant qu'interprète, pour Llámame mariachi, et fera partie, en 2010, de la nouvelle distribution de Laughing Hole (2006) et de PARAdistinguidas en 2011. Elle alterne son travail comme danseuse aussi au sein de la compagnie de Gilles Jobin.

Olivia Csiky-Trnka

Née à Bratislava, elle parle plusieurs langues et observe les chats. Après la HETSR et une licence en Histoire de l'Art à l'UNIL, elle joue, fait des performances et crée 'FullPETALMachine' avec Alexandre Morel. De la création collective contemporaine au théâtre classique, elle joue entre autres pour Marcel Schwald, Françoise Courvoisier, Yvan Rhis, Valentin Rossier, Anaïs de Courson, Eric Dévanthery, Marc Liebens, José Ponce et Jérôme Junod, ainsi que des lectures-rock avec la Cie Ad-Apte. Au cinéma, elle a tourné pour Virginie Despentes, Lionel Baier, Jacob Berger, Thomas Legrand, Jeff Vercasson, Michael Portnoy, Stefan Wicki and Stephan Bishoff Anouk Degen, Jacob Berger ou encore Lionel Rupp. Elle travaille régulièrement comme dramaturge et assistante à la mise en scène: par exemple avec Karelle Ménine pour la performance / installation Pollen et Labyrinthe. Elle collabore avec le collectif chorégraphique Sweet and Tender pour For the End of the World et pour Heaving de Marko Milic. Avec Adrian Filip et Laurent Annoni et leurs Invités, elle forme le Kontes Kabaret à la Makhno. Elle crée des installations et des vidéopoèmes, les 'Précipités'. Elle rencontre La Ribot en 2013 pour Laughing Hole. Elle vit et travaille en ce moment entre Paris et Genève.

Mathilde Monnier

Venue à la danse tardivement et après une expérience de danseuse dans la compagnie de Viola Farber, Mathilde Monnier s'intéresse à la chorégraphie dès 1984 alternant des créations de groupe et des créations solos, duos. De pièce en pièce, elle déjoue les attentes en présentant un travail en constant renouvellement. Ses questionnements artistiques sont liés à des problématiques d'écriture du mouvement en lien avec des questions plus larges comme "l'en commun", le rapport à la musique, la mémoire. Sa nomination à la tête du Centre chorégraphique de Montpellier Languedoc-Roussillon en 1994 marque le début d'une période d'ouverture vers d'autres champs artistiques ainsi qu'une réflexion en acte sur la direction d'un lieu institutionnel et son partage. Ses spectacles comme Pour Antigone, Déroutes, Les lieux de là, Surrogate cities, Soapéra, Twin paradox entre autres sont invités sur les plus grandes scènes et festivals internationaux. Elle alterne la création de projets qu'elle signe seule avec des projets en co-signature rencontrant différentes personnalités du monde de l'art : Katerine, Christine Angot, La Ribot, Heiner Goebbels.

Victor Roy

Depuis 2001, Victor Roy travaille comme technicien de théâtre au sein de la Comédie de Genève et de différentes structures genevoises. Il a été par ailleurs assistant scénographe sur la création Steack House de Gilles Jobin. Depuis 2008, il travaille avec la Cie Greffe pour laquelle il prend en charge la direction technique et les conceptions et réalisations scénographiques. Il travaille actuellement avec les chorégraphes Cindy Van Acker, La Ribot, Marco Berrettini, Maya Bösch ainsi qu'à l'adc et à l'atelier de la Comédie. En 2012, il a cosigné le concept de l'exposition- installation Score Conductor avec Cindy Van Acker et réalise la création lumière ainsi que la scénographie pour I feel 2 de Marco Berrettini. En 2013 il présente deux pièces personnelles dans le cadre de l'exposition "lumière" à la villa Bernasconi.

Juan Dominguez

Valladolid, 1964. Formé en tant que danseur, il travaille depuis 1987 avec différents chorégraphes. C'est à partir des années 90 qu'il commence à développer parallèlement son travail personnel et produit des pièces emblématiques tels que Tous les bons espions sont de mon âge 2002, The Application 2005, Shichimi Togarasi 2006 et blue 2009, Clean Room 2012. Il développe une carrière internationale et polyvalente comme enseignant, curateur, tuteur et programmeur.

Juan Loriente

Santander, 1959. Il fut joueur de tennis professionnel jusqu'à sa découverte du théâtre. Depuis 1999, il est acteur-collaborateur de l'écrivain et metteur en scène Rodrigo Garcia. Il débute avec le solo Borges, 1999, et des œuvres comme After Sun, 2000, Compré una pala en Ikea para cavar mi tumba, 2003, La historia de Ronald el payaso de McDonald, 2003, Accidents: Matar para comer, 2005, Gólgota Picnic, 2011.

Eric Wurtz

Après une activité de graphiste dans la presse et l'édition, Eric Wurtz s'oriente en 1983, vers l'éclairage scénique dans le collectif de créateurs Lolita. Son approche singulière de la lumière l'amène à collaborer avec les chorégraphes parmi les plus novateurs de la danse contemporaine, comme notamment Lucinda Childs, Philippe Decouflé ou Mathilde Monnier. Mais il travaille également avec Maurice Bénichou, Boyzie Cekwana, François Chaignaud et Cecilia Bengolea, Philippe Genty, Alain Maratrat, Philippe Katherine, La Ribot, John Scott, Salia Sanou et Seydou Boro, ou encore François Verret. A travers ces expériences, il participera aux évolutions qui font de la lumière un partenaire privilégié de la mise en scène.

Marie Predour

Après un parcours littéraire et sociologique (BAC L, Prépa Lettres, Licence Lettres Modernes/Sociologie du genre), elle réfléchit à une nouvelle orientation. Suite à son expérience au sein du Montreux Jazz Festival et plusieurs stages effectués dans des salles de spectacle, elle se dirige vers la technique du spectacle vivant. Formée comme technicienne polyvalente son, lumière, plateau au sein de l'école Grim'Edif à Lyon, se spécialise dans le domaine de la lumière. Actuellement, elle est directrice technique et régisseuse lumière en tournée de la Cie Gilles Jobin et La Ribot. Au sein de ces compagnies, et en parallèle sur d'autres projets, elle se forme doucement à la création lumière, domaine vers lequel elle souhaite plus particulièrement se diriger dans les années à venir.

Gonzague Bochud

Né dans le canton de Fribourg en 1974, après une formation à l'école de commerce de Bulle, il débute une carrière professionnelle à La Poste Suisse en 1995 où il a travaillé ensuite dans la formation du personnel (1999-2001) et la gestion de projets informatiques (2002-2012). Il décroche en 2001 un diplôme d'économiste auprès de l'Ecole supérieure d'économie de Lausanne et entame depuis 2006 une reconversion progressive dans la gestion culturelle. Il a œuvré pour l'organisation des Prides romandes en 2006 à Lausanne (vice-coordonateur et responsable des bénévoles et de la sécurité), en 2007 à Fribourg (coordonateur) et 2013 (vice-coordonateur et trésorier) à Fribourg. Il a été engagé comme administrateur de l'association Hétérographe entre 2008-2013 et du Service de Presse Suisse (SPS), une association littéraire (2010 – 2014). Il a rejoint la Compagnie en janvier 2014 comme administrateur.

Fernando de Miguel

Musicien suisse d'origine espagnole Fernando de Miguel est né en 1971. Après son Baccalauréat Français Lettres Philosophie il suit des cours à la faculté des lettres de l'Université de Genève en histoire de l'art et en philosophie. Aujourd'hui, son nom se trouve parmi les enfants terribles du rock genevois des années 1990 et 2000. Il a collaboré avec

divers groupes qui ont porté la scène locale de ces années où la folie et le rêve de production indépendante construisaient un univers en pleine mutation. Au début des années 2000, il commence également à s'intéresser aux moyens de production offerts par l'informatique musicale et commence une phase de recherche dans des champs plus expérimentaux. En 2005, c'est à Barcelone qu'il reprend des études dans le programme de "Master en Artes Digitales" de L'Université Pompeu Fabra. Au sein de ce post-grade, il a également pu suivre des cours de composition musicale avec le professeur Gabriel Brncic. A présent, son terrain d'expression se trouve dans la composition pour le théâtre et la danse. Il crée des environnements sonores et des musiques originales pour divers spectacles ou encore il compose en 2013 une pièce sonore pour le musée International de la Croix Rouge.

Camilo de Martino

Né à Fribourg en 1991, passionné pour la vidéo depuis très jeune, il crée son premier film d'animation à l'âge de 13 ans. Il entre en 2007 à l'école de Multimedia et d'Art de Fribourg et il effectue son stage d'étude auprès des frères Guillaume pour travailler sur leur projet "La nuit de l'ours" à mi-chemin entre documentaire et film animé. Ce moyen métrage a connu un grand succès et a été présenté dans près de 60 festivals et a reçu plus de 10 prix, dont notamment celui du cinéma suisse en animation ainsi que le "best animation" d'Aspen filmfest aux USA. Il collabore à nouveau avec les frères Guilloumes sur d'autres projets, notamment "Jolieville", une installation de plusieurs séquences en relief. Ce qui lui permet d'acquérir de bonnes connaissances sur la vision stéréo et le traitement d'images en relief. Fin 2012, il rencontre Gilles Jobin avec lequel il collabore actuellement, notamment sur un projet de court métrage de danse en relief dans un univers proche des films de Méliès, avec les techniques d'aujourd'hui. Par la suite, il rencontre La Ribot, et devient "super contemporary multimedia assistant director". Il collabore sur plusieurs projets notamment "FILM NOIR 001" et son site web.

CHARGES	2015	2016	2017
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES			
PERSONNEL PERMANENT			
<i>salaires bruts</i>			
Direction et production (100%)	93'000.00	93'000.00	93'000.00
Administrateur (80%)	67'200.00	67'200.00	67'200.00
Directrice Technique (40%)	24'960.00	24'960.00	24'960.00
Communication / Production (50%)	33'000.00	33'000.00	33'000.00
	218'160.00	218'160.00	218'160.00
<i>charges sociales</i>			
	43'152.05	43'152.05	43'152.05
Total personnel permanent	261'312.05	261'312.05	261'312.05
SALAIRES INTERMITTENTS BRUTS			
<i>salaires bruts</i>			
Tamara Alegre (assistante de production)	22'400.00	22'400.00	22'400.00
Ruth Childs (interprète)	22'400.00	22'400.00	22'400.00
Olivia Cisky (interprète)	11'200.00	11'200.00	11'200.00
Fernando de Miguel	8'400.00	8'400.00	8'400.00
Camilo de Martino (assistant multimédia)	9'000.00	9'000.00	9'000.00
	73'400.00	73'400.00	73'400.00
<i>charges sociales</i>			
	14'518.52	14'518.52	14'518.52
Total intermittents	87'918.52	87'918.52	87'918.52
TOTAL SALAIRES	349'230.57	349'230.57	349'230.57
VOYAGES			
TOTAL FRAIS DE VOYAGE REPRESENTATI	7'000.00	7'000.00	7'000.00
FRAIS DE DIFFUSION			
Total honoraires de diffusion	30'000.00	36'000.00	36'000.00
FRAIS DE PRODUCTION			
Total frais de production	40'000.00	50'000.00	50'000.00
FRAIS DE COMMUNICATION / PR / PUBLICITE			
Total frais de communication	10'000.00	10'000.00	10'000.00
FRAIS D'ADMINISTRATION PERMANENTS			
TOTAL FRAIS ADMINISTRATIFS	40'000.00	40'000.00	40'000.00
TOTAL CHARGES	476'230.57	492'230.57	492'230.57
RECETTES			
DIP Canton de Genève	110'000.00	110'000.00	110'000.00
Ville de Genève	80'000.00	80'000.00	80'000.00
Pro Helvetia	120'000.00	120'000.00	120'000.00
Total convention	310'000.00	310'000.00	310'000.00
Loterie Romande	40'000.00	30'000.00	30'000.00
Pour-Cent Culturel MIGROS	0.00	0.00	0.00
Corodis	10'000.00	10'000.00	10'000.00
Fondations Privées	30'000.00	30'000.00	30'000.00
Accion cultural exterior Espagne	5'000.00	0.00	0.00
Total autres soutiens ponctuels	85'000.00	70'000.00	70'000.00
Coproductions	20'000.00	30'000.00	30'000.00
Cessions	60'000.00	80'000.00	80'000.00
Produits workshops, video, cours, autres rece	1'230.57	2'230.57	2'230.57
Total coproductions, cachets et produits di	81'230.57	112'230.57	112'230.57
TOTAL RECETTES	476'230.57	492'230.57	492'230.57
RESULTAT	0.00	0.00	0.00

Annexe 3 :
Statuts de la compagnie

Statuts de l'Association La Ribot

1. Nom / Siège

Sous le nom d'Association La Ribot est constituée une association régie par les présents statuts et par les articles 60 et suivants du Code civil suisse (CC).

Son siège se trouve dans le canton de Genève.

2. But

L'association a pour but de :

- Soutenir et promouvoir la création artistique contemporaine et favoriser les échanges culturels en Suisse et à l'étranger.
- Promouvoir la création artistique chorégraphique contemporaine et notamment administrer, produire et développer les recherches et créations chorégraphiques de La Ribot ainsi que toutes ses activités artistiques.

L'association n'a pas de but lucratif.

3. Ressources

Les ressources de l'association sont les suivantes :

- Dons
- Subventions et aides
- Produit des activités

4. Membres

Toute personne physique ou morale peut devenir membre de l'association.

Les demandes d'admission sont adressées au comité. Le comité admet les nouveaux membres et en informe l'assemblée générale qui se prononce sur elles.

5. Organes

Les organes de l'association sont :

- l'assemblée générale,
- le comité,
- l'organe de révision.

6. Assemblée générale

L'assemblée générale est l'organe suprême de l'association. Elle est composée de tous les membres.

Elle se réunit au moins une fois par année. Elle est valablement constituée quelque soit le nombre des membres présents.

La convocation mentionnant l'ordre du jour est adressée à tous les membres au moins 10 jours à l'avance.

En plus des compétences qui sont normalement les siennes en vertu des articles 60 et suivants CC, l'assemblée générale :

- Accepte et radie les membres,
- Elit les membres du comité et élit un(e) président(e),
- Nomme la direction,
- Réglemente le droit de signature et de représentation,
- Approuve les comptes annuels,
- Nomme l'organe de révision,
- Décide de toute modification des statuts,
- Décide de la dissolution de l'association

7. Comité

Le comité se compose au minimum de 2 membres élus par l'assemblée générale.

Le comité est autorisé à gérer les affaires de l'association et à la représenter.

Le comité peut déléguer des tâches et responsabilités à la direction.

La direction comprend la directrice artistique.

8. Responsabilité

L'association répond seule de ses dettes qui sont garanties par sa fortune sociale.

9. Comptabilité

L'exercice comptable s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre.

10. Dissolution

La dissolution peut être décidée par l'assemblée générale. L'actif éventuel de l'association devra être destiné à une association à but non lucratif, exonérée d'impôts et poursuivant des buts analogues.

11. Adoption des statuts

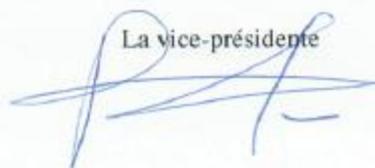
Les présents statuts ont été adoptés par l'assemblée générale ordinaire du 10 janvier 2011.

Au nom de l'association

La présidente



La vice-présidente



Annexe 4 :
Tableau de bord

valeurs 2013	2015	2016	2017
--------------	------	------	------

Indicateurs généraux

Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	2.45			
	Nombre de personnes	5			
Personnel intermittent	Nombre de semaines par année	49.55			
	Nombre de personnes	17			

Indicateurs d'activité

Nombre de représentations	Nombre total de représentations durant l'année	24			
Nombre de productions	Nombre de spectacles réalisés par la compagnie durant l'année	2 courts-métrages			
Nombre de reprises	Nombre de spectacles en reprise durant l'année	3 pièces 2 video/instal.			
Nombre de représentations à l'étranger	Nombre de représentations à l'étranger	22 pièces 3 video/instal.			
Lieux	Nombre de lieux des tournées à l'étranger	13			
Nombre de spectateurs	Nombre de spectateurs ayant assisté aux représentations à Genève	0			
	Nombre de spectateurs ayant assisté aux représentations en tournée (détail par tournée)	8677			
Activités pédagogiques	type d'activité à mentionner dans le rapport d'activité				

Annexe 6 :

FORMULAIRE D’EVALUATION

de la convention de soutien conjoint pour les
« compagnies à rayonnement suprarégional et international »
2015-2017

entre

Pro Helvetia – Fondation suisse pour la culture

La Ville de Genève

La République et canton de Genève

et l'Association La Ribot - Genève
(ci-après *La Ribot*)

1. Introduction

Le 8 juin 2015, Pro Helvetia, la Ville de Genève, la République et canton de Genève et la compagnie La Ribot ont signé une convention de soutien conjoint pour une compagnie à rayonnement suprarégional et international. Cette convention, qui concerne les années 2015 à 2017, est la deuxième convention de soutien conjoint signée par ces partenaires.

Conformément à l'article 5 de cette convention, une évaluation est réalisée conjointement par les représentants des signataires début 2017.

Afin de mieux préparer la séance d'évaluation, la compagnie complètera le formulaire ci-dessous et le transmettra aux subventionneurs au plus tard une semaine avant la date de la réunion. Les commentaires doivent être concis et précis, chaque sujet pourra être développé pendant la séance et/ou dans les rapports d'activité annuels.

Un rapport d'évaluation réunissant les commentaires de la compagnie et ceux des subventionneurs sera rédigé après la séance et transmis à toutes les parties concernées.

2. Evaluation

Ce chapitre reprend les objectifs définis dans la convention, notamment la correspondance entre le cadre posé par les collectivités publiques et le projet artistique de la compagnie X, les charges financières, les engagements des parties ainsi que les réalisations de la compagnie.

2.1. Relations entre les parties signataires

A commenter par les collectivités publiques et par la compagnie

- échanges d'informations réguliers et transparents
- remise des plannings et budgets annuels, des rapports d'activités, des comptes et tableaux de bord

2.2. Réalisation des objectifs de la compagnie

2.2.1 Réalisation des objectifs artistiques

A commenter par les collectivités publiques et par la compagnie

- réalisation du projet artistique :

créations
tournées
projets de médiation
autres

- atteinte des valeurs cibles figurant dans le tableau de bord (uniquement Genève)
- échos médiatique, partenaires, impact (local, national, international), public cible

2.2.2 Suivi du plan financier

A commenter par les collectivités publiques et par la compagnie

- écarts significatifs entre le plan financier de la convention et les comptes
- proportion du montant global de la convention alloué aux créations, au fonctionnement, respectivement aux tournées
- proportion entre subventions et autres entrées :

Coproductions

Cachets

Divers (fondations, sponsoring, etc)

2.2.3 Organisation et structure de la compagnie La Ribot

A rédiger par la compagnie

Administration – diffusion (organisation interne, personnel fixe, répartition des tâches, stabilité) :

2.2.4 Développement général de la compagnie durant la période de la convention

A rédiger par la compagnie

2.3. Réalisation des engagements des collectivités publiques

2.3.1 Engagements financiers

A commenter par la compagnie

- rythme de versement des subventions :
- autres soutiens ponctuels accordés hors convention par les collectivités publiques partenaires :
- autres :

3. Conclusions et perspectives

A rédiger par tous les partenaires de la convention

Annexe 1 : Formulaire de tournées

Annexe 2 : Budgets et comptes

Annexe 3 : Tableau de bord